

Image not found or type unknown



Ajournement de la demande de naturalisation

Par **almond**, le **20/01/2010** à **12:26**

Bonjour,
Je me permet de vous contacter afin de savoir après avoir déposé ma demande de naturalisation qui a été ajourné suite à être resté sur le territoire français en situation irrégulière pendant 1 an. Pour ce motif celui-ci a été ajourné de 1 an et aimerait savoir si j'ai une chance que ma demande soit acceptée ?
Dans l'attente veuillez croire madame, Monsieur en ma plus haute considération ainsi que mes salutations distinguées.